

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

LE DESSOUCHAGE

Le dessouchage consiste à **extraire la souche et les racines d'un arbre abattu** et dont la présence est indésirable même sous forme de cépée ou de simple souche.

Les souches ne doivent être enlevées que si leur retrait présente plus d'avantage que leur maintien. En effet, les souches présentent de multiples avantages, notamment un important rôle de protection des berges, qu'elles conservent même après abattage de l'arbre. D'une manière générale, c'est une opération rarement menée car lourde à mettre en œuvre.

De plus, le retrait d'une souche peut entraîner une déstabilisation du sol sur une surface bien supérieure à la seule surface occupée par la souche. Il faut alors procéder à un réaménagement de la berge par aplanissement du terrain, ou remise en forme du talus, puis à une replantation.



SITUATIONS RENCONTRÉES

L'enlèvement de la souche peut être envisagé si :

- ① elle fait **obstacle à l'écoulement des eaux** et génère des turbulences susceptibles d'éroder les berges ;
- ② elle accroche des débris flottants et est à l'**origine d'embâcles** importants ;
- ③ elle **obstrue des canalisations et détériore des fondations**.

PRINCIPES D'INTERVENTION

En cas d'abattage d'arbres dans le lit du cours d'eau, il est préférable de ne pas retirer la souche mais de pratiquer une **coupe rase** au moment de la période d'étiage puis d'effectuer un **tronçonnage complémentaire en croix** afin d'accélérer le pourrissement de la souche sans toutefois la supprimer.




Si le dessouchage est justifié, on peut alors utiliser la méthode suivante. Il est avant tout important de ne pas faire de coupe rase au moment de l'abattage afin de pouvoir installer un dispositif d'extraction.

Des tranchées sont creusées tout autour de la souche avec une bêche et une pioche pour dégager les principales racines. Puis les racines sont sectionnées à la hache ou à la tronçonneuse à une trentaine de centimètres du tronc.

Le bas de la souche est ensuite entouré avec une chaîne puis fixé à un tire-fort. A l'autre extrémité du tire-fort, on attache une autre chaîne fixée à un poids lourd (véhicule, arbre) afin de faire sortir la souche de terre par traction.

PÉRIODE D'INTERVENTION

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

 Préconisé  Possible mais déconseillé  À proscrire

Pour les souches se trouvant sur les berges, il faut mieux intervenir en hiver afin de ne pas abimer la végétation alentour et de ne pas déranger les oiseaux en période de nidification.

Pour les souches présentes dans le lit du cours d'eau, l'intervention s'effectuera à l'étiage lorsque le niveau d'eau est le plus bas.

POURQUOI CONSERVER LES SOUCHES D'ARBRES ?

Les souches jouent de nombreux rôles bénéfiques à l'écosystème aquatique comme

- ① la **consolidation des berges** : une souche participe par le biais de son système racinaire à la consolidation et au maintien des berges. Elle continue à remplir ce rôle même après abattage de l'arbre ;
- ② la création d'**abris pour la faune aquatique** : la partie du réseau racinaire qui se trouve sous le niveau d'eau offre caches et supports pour le nourrissage et la reproduction des poissons, des insectes...
- ③ la **diversification des écoulements** dans le lit du cours d'eau : les souches sont souvent à l'origine de la formation de zones plus profondes, appelées fosses ou mouilles, qui contribuent à la diversification des écoulements et des habitats des cours d'eau ;
- ④ la **formation de cépées** : des rejets, sous la forme de tiges nombreuses et souples repartant de la souche, constituent une cépée qui remplace le tronc initial sans engendrer de désordres aussi conséquents.